

JEEPOIE FINOUS

JOURNAL DE LIÈGE.

on S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. - Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liége, et 13 francs pour les autres villes du royaume -Un Numero séparé se vend 16 centimes. - Les abonnemens commencent à toutes les époques. - Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. - Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liége moyennant une faible rétribution payable au porteur. - AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ETATS-UNIS.

GRAVES DÉSORDRES A NEW-YORCK.

On lit dans le Courrier des États-Unis du 21 février :

Lundi soir des scènes scandaleuses ont déshonoré la ville de New Yorck; le pillage, le vol étaient à l'ordre du jour. Avis en fut donné d'avance à la municipalité, comme si la populace avait voulu donner un témoignage éclatant de son mépris pour les lois et pour les magistrats.

Pas un homme éclairé ne s'est mépris sur cet avis qui convoquait le peuple pour prendre des mesures contre les soi-disant accapareurs de blé; tout le monde a pu prévoir les conséquences d'une telle assemblée, et malgré cela le vol el le pillage se sont commis sans que les magistrats de la ville eussent pris d'avance des mesures de répression. On a saisi une trentaine de meneurs.

Voici les faits : Depuis vendredi on avait annoncé qu'une assemblée se tiendrait dans le Park, et les murs de la ville étaient couverts de placards, contenant ce qui suit :

Pain, viande, loyer, chauffage!

Que le prix en soit baissé! La voix du peuple doit être entendue et doit prévaloir!

a Le peuple s'as-emblera dans le Park, quelque temps qu'il · fasse, lundi à 4 heures de l'après-midi , pour s'enquérir des causes de la détresse actuelle qui est sans exemple, et aviser à un remêde convenable; tons les amis de l'humanité résolus de résister aux accapareurs et aux oppresseurs, " sont invités à venir. "

Snivent les signatures de l'appel, dont nous ne voulons pas salir nos colonnes.

La populace s'assembla donc au nombre de plusieurs milliers; des discours furent prononcés et dans un il fut dit: Citoyens! Eli Hart a dans son magasin 53,000 barils de farine. Allons y paisiblement et demandons lui de nous les abandonner à raison de 8 dollars le baril; s'il ne vent pas, ; eh hien !.... (Ici le voisin de l'infâme orateur le tira par le pan de son habit et lui parla à l'oreille, et un moment après il continue) : nous nous en retouruerons pai-

Tout cela se passa devant l'hôtel de ville (City Hall), surmonté de l'embléme de la justice, où siégent les fonctionnaires publics! L'avis de l'orateur fut suivi ; la populace alla paisiblement au magasin de Hart et Compe, no 175, rue Washington (Washington !!), et on enfonça paisiblement les portes el les croisées, on vida le contenu du magasin dans la rue, et puis : Aux victorieux appartiennent les depouilles!! La perte de M. Hart en ble et en farine est estimée à plus de 10,000 dollars. Les scélérats, non satisfaits du pillage et du vol, ont encore brisé ses bureaux et jeté le contenu au vent.

De la rue Washington, les bandits se rendirent au Goenti's Slip, où ils enfoncèrent le magasin de H. Herrik. Là, les mêmes scènes se renouvelèrent; mais apprenant qu'une force majeure de constables arrivait, ils se disperserent.

Le maire, confiant dans son talent oratoire, s'était présenté au commencement du pillage du magasin de Hart et Compe avec un petit nombre de constables pour le faire ceslut recut à coups de pierres et à coups de bâtous et se retira. Pendant huit heures, la ville a été livrée au pillage, et quand les bandits se furent dispersés, on rassembla quelques compagnies de milices.

UN CLUB EN 1830.

(L'action se passe au théatre du Parc. La toile reste levée.)

L'action commence aux troisièmes loges.

Madame Bourlard, marchande épicière, habituée du club, a amené son neveu Michel dont elle a promis de faire un orateur patriote. Madame Bourlard. Es tu bien, Michel, mon fi? Ne te genes pas;

mets toi au large, mon garçon. Elargis les coudes, ouvre ta ca-pote je dirai qu'il n'y a plus de place, que nous sommes serrés Madame Bourlard. Il y a du monde! on commencera de bonne heure: ca s'annonce joliment pour toi, Michel! est-il heureux! — Vois-tu, Michel, cette grande table? c'est là que se tient le président, entre deux charchalle.

Michel mettant les coudes sur l'accoudoir, appuyant son menton sur

Michel mettant les coudes sur l'accoudoir, appuyant son menton sur ses poings et secouant les épaules. Mm...

Madame Bourlard. Ah! ah! vois tu la haut, aux quatrièmes, ce ridicule vert? c'est la que j'étais à la représentation des Hercules, c'est une drôle d'histoire! — Les Hercules du Nord! imaginez! Huit jours après, je retrouve le plus jeune dans la diligence de Paris! quel hazard! j'avais connu ses parents : de vicilles connaissances... le père était cordonnier, qu'il était plein de courage, tirant son fil du matin au soir... c'est égal, il ne pouvait pas mettre les deux bouts ensemble! Eh! bien, le v'là à son aise a présent; ses enfants le soutienant; lui qui voulait les mettre à l'état; ah! ouiche! ils n'avaient pas de vocation, mais ils avaient des sentimens: ils se sont poussés; ils se sont établis, avec de l'ordre, ils sont devenus Hercules.. — Tu n'a jamais vu d'Hercules, toi, Michel? (Michel agite la tête en signe négatif.) Quand tu ira à Paris, Michel, c'est là que tu en verras! c'est la que tu en verra! sont établis, avec de l'ordre, ils sont devenus controller d'Albert de l'ordre, ils sont devenus controller d'Hercules, toi, Michel? (Michel agite la tête en signe négatif.) Quand tu ira à Paris, Michel, c'est la que tu en verras! c'est la que tu en permier voyage! Sainte Vierge !... c'est alors que j'ai en la satisfaction de voir cette célèbre madame Blanchard... une argonante comme on l'appelait... se qui veut dire une femme intrépide qui parcourt les atmosphères avec

uses very fair toes to at may pare

ANGLETERRE. — Londres, LE 20 MARS.

On dit que S. M. se propose d'aller résider au palais de Buckingham, le ter. mai. Il y aura grand cercle au palais, le 24 dudit mois, en l'honneur de la princesse Victoire, qui atteint ce jour là sa majorité. On s'attend à ce que LL. MM. le roi et la reine des Belges, le duc d'Orléans et plusieurs autres princes étrangers y assisteront.

- Le prince et la princesse de Polignac ont reçu hier la visite de sir Robert Peel, de l'ambassadeur de Russie, de lady Holland et de plusieurs autres personnages de notre aristo-

- Le bill sur les corporations municipales en Irlande a passé hier, dans le comité de la chambre des communes, après le rejet d'un amendement tendant à ce que les municipalités aient le pouvoir d'élire les shérifs. Soixante cinq membres se sont prononcés pour la proposition primitive, et cinq seulement en faveur de l'amend ment. Cet amendement avait été combattu par le chancelier de l'échiquier et d'autres membres de la chambre. Le rapport sur le bill sera

FRANCE. - PARIS, 22 MARS.

Les ducs d'Orléans et de Nemours doivent assister au Champ de Mars à de grandes manœuvres des troupes de la garnison de Paris.

- Le service funèbre en l'honneur de M. de Pradt a en lieu aujourd'hui à l'église de l'Assomption, qui est tendue de noir, avec des écussons sur lesquels sont gravées les lettres D. P. Le corps doit rester dans l'église jusqu'à ce qu'on recoive des ordres pour faire partir le cortége. On dit que les dépouilles mortelles de M. de Pradt doivent être portées en Auvergue, où il possède des terres.

- Hier, à deux heures de l'après-midi, deux employés de la police de l'intérieur sont partis en poste pour Lyon.

(Journal de Paris.) - Une ordonnance, conforme à l'avis du conseil d'état, a para ce matin. Elle est motivée sur ce qu'aux termes de la déclaration de 1682, le chef de l'église et les églises mêmes n'ont reçu de puissance que sur les choses spirituelles et non pas sur les choses temporelles et civiles, que par conséquent leurs réclamations sur le temporel auraient du être adressées au gouvernement, et non aux fidèles, aux quels seuls s'adressent les lettres pastorales, que par ses protestations, et ses réclamations faites en qualité de supérieur ecclésiastique, l'archevêque de Paris a commis un excès et une usurpation de pouvoir et contrevenu aux lois, qu'il a méconnu l'autorité des lois, qui ont réuni au domaine de l'état les biens ecclésiastiques, et lui ont conféré un droit de propriété que n'ont pas modifié les affectations consenties par le concordat de 1801 et les articles organiques du 18 germinal an 10, affectations dans lesquelles les palais archi-épiscopaux et épiscopaux ne sont pas même compris ; qu'il a également méconnu l'autorité de la charte constitutionnelle, qui a déclaré toutes les propriétés inviolables, sans distinction de celles qu'on appelle nationales, et des lois qui ont fait defense d'attaquer cette inviolabilité ; que l'archevêque de Paris, soit en communiquant la susdite déclaration au chapitre métropolitain, en adoptant et publiant l'adhésion de ce chapitre, soit en déclarant qu'il a

rempli une obligation des lidarité épiscopale, dans l'intérêt

de toutes les églises, atteint et compromis par le nou-

autant de facilité que nous marchons toi z'et moi sur un plat terrain. Je l'ai connue aussi, madame Blanchard! si je l'ai connue l.. une femme charmante! une brune!.. sage! des mœurs! et puis elle en

savait long, va! une fois, elle monta si haut, si haut, qu'elle a vu du feu!— Allons, Michel, au large, on entre dans la loge! (Michel se recule en murmurant) Eh! tenez! c'est M. Michaud, l'intime de mon mari. (M. Michaud est cordonnier par position, modéré par convic

M. Michaud avec prudence Enchanté de vous trouver madame Bour-

Madame Bourlard. Tiens si l'on peut!.. Mais e'est très bien d'y venir au moins! . ah! ça , vous n'avez donc plus peur de vous com-

M. Michaud II parle à demi voix et regarde dans les loges de côté

si personne ne l'écoute. On m'a dit que le gouvernement provisoire y serait. Je ne l'ai pas vu... Et puis, y paraîtrait qu'on a reçu des nouvelles .. un de mes amis qui allait souper à l'estaminet, a entendu

M. Michaud. Volontiers... voyez vous , je n'ai pas lu... mais un de mes

mis, a souper...

Madame Bourlard impatientée. Oui! a entendu lire la gazette! après!

M. Michaud. Après! non, puisque c'était avant, attendu qu'il n'a

Madame Bourlard Etonnant!

M Michaud En effet! qui s'y serait attendu! le roi! madame Bourdrd, le roi, qui a signé une amnistie; vous pouvez le voir; c'est dans

Madame Bourlard. Quoi ! quoi ! qu'est-ce qui dit ! quel roi ! est-ce le roi de Maroc ou des Papous?

M. Michaud. Mais non, madame Bourlard, c'est le roi, notre roi,

tion, gros et court par nature.)

lard ! est-ce qu'on peut s'asseoir ici ?

lire la gazette.

Madame Bourlard. Eh bien ! qu'est-ce qu'on dit ?

M. Michaud. De fameuses nouvelles!

notre ancien roi Guillaume.

Madame Bourlard Racontez-moi donc ca!

veau projet de loi que nous avons fait présenter à la

chambre des députés, a commis un excès de pouvoir. En ce qui concerne le chapitre métropolitain qu'en adhérait à la déclaration de l'archevêque de Paris et à tons les motifs qui y sont énoncés, il s'est rendu propres les abus qu'elle renferme, et qu'il a de plus commis un excès de pouvoir, en prenant une délibération sur des matières qui ne sont pas de sa compétence, et en faisant transcrire sur ses registres ladite délibéra-

- M. Janvier a lu aujourd'hui à la chambre des députés le rapport relatif à la colonie d'Alger. Il remonte jusqu'aux premieres années de la révolution pour apprécier la politique du gouvernement en Afrique. La commission a blâmé en général le sy tême suivi par le maréchal Clausel à Mascara et surtout à Tlemecen dont la fameuse contribution est l'objet d'une longue investigation de la part du rapporteur. La lecture de cette première partie du rapport a duré jusqu'à

Dans la seconde partie le rapporteur aborde la question de l'expédition de Constantine. On y voit que l'ancien cabinez avait tacitement approuvé le plan primitif de l'expédition tel que l'avait conçu le maréchal Clausel. Quand au cabinet du 6 septembre, il avait autorisé l'expédition parcequ'il d'ait impossible de l'impres saus encourager les Arabes constituires de la constituire de l'impres de l'accident de l'impres constituires de la constituire de l'expédition parcequ'il de l'expédition parcequ'il de l'expédition de l'expédition parcequ'il de l'expédition parcequ'il de l'expédition parcequ'il de l'expédition parcequ'il de l'expédition de l'expédition parcequ'il de l'expédition de l'ex était impossible de l'ajourner sans encourager les Arabes contre nos troupes. Au reste après la mission de M. de Rancé à Paris, le cabinet avait réellement envoyé le général Daurémont pour accepter au bes in la démission du maréchal.

Bulletin de la bourse du 22 mars. — La reprise sur le 3 p c. s'est faite hier au moment de la fermeture du parquet; elle a été rapide et stable, car aujourd'hui on demandait à 78 65 une assez forte quantité de rentes. Quoiqu'il y ait eu des cours moins élevés, il est probable que la baisse s'est arrétée, si l'on considère quels ont été les acheteurs à la bourse de ce jour. A Tortoni, on signalait comme ayant été cause du mouvement d'hier, un banquier américain, vendeur de 500,000 livres de 3 p. c. en liquidation On concevra facilement qu'au moment où les esprits étaient agités par les nouvelles de faillite dans le commerce, une vente de cette nature ait entraîné les cours à 78 30. L'opération une fois terminée, les spéculations ont repris à ce cours, et il a suffi d'un instant pour produire une hausse de 40 centimes. Quant aux fonds espagnols, les nouvelles de St. Sébastien leur ont porté un coup funeste et qu'il sera nouvelles de St. Sébastien leur ont porté un coup funeste et qu'il sera bien dissicile de réparer; chaque jour amène, depuis cette catastrophe, une baisse assez prononcée On a stéchi aujourd'hui sur l'actif à 23 3/4, pour remouter ensuite à 24 1/4, 24 1/2 Cependant les offres sont toujours nombreuses, et l'on parait assez généralement persuadés que les gros capitalistes ont vendu dans les hauts cours de 29 à 29 1/2.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On écrit de Bayonne, 12 mars:

« Des correspondances de St. Sébastien, arrivées ce matin, ajoutent, aux détails déjà connus sur l'affaire du to, ceux qui suivent :

» La poursuite des carlistes a été si chaude, qu'en rentrant à St. Sébastien, Evans, serré de près, à ce qu'il paraît, a donné l'ordre de fermer la porte de terre.

» On porte à 3,000 hommes, tués ou blessés, la perte

des christinos dans cette affaire. Il leur a été fait 1,500 prisonniers, parmi lesquels se trouve un certain nombre d'officiers supérieurs anglais. Plusieurs pièces d'artillerie, des obusiers, des fusils en grand nombre, ont été pris par les carlistes.

» Les troupes de la marine royale anglaise ont protégé la retraite à leurs dépens. Doux cents hommes de cette arrièregarde ont été faits prisonniers.

" St. Sébastien offre en ce moment le plus triste aspect : les

Madame Bourlard Le roi d'Hollande , donc , Michaud ! d'Hollande !.. ca ne s'appelle plus autrement! — Nais qu'est-ce qui me chante? une amnistie?... Est-ce qu'on lui demande quelque chose? est-ce qu'on a

besoin de pardon, les vainqueurs?

M. Michaud. Une amnistie, voyez vous, madame Bourlard, vous ne comprenez pas... c'est pour arrêter les hostilités des deux parts; c'est l'évacuation d'Anvers et la liberté de l'Escaut Madame Bourlard. C'est une armistice que vous voulez dire ! je no

comprends pas! il est charmant!

M. Michaud. Ca revient au même.

Madame Bourtard El bien, la fin? expliquez-vous.

M. Michaud Certainement. Si vous croyez qu'on a été m'expliquer...

tout de suite, on se donne les airs de comploter, le sais qu'e c'est...

comme dans mon jeune temps; du temps de Vander Noot.. est-ce que
je n'en ai pas vu anettre dans l'embarras pour moins que ca? ajoutez

qu'il y a tant d'espions qu'on n'est plus sûr de personne... c'est pourquoi j'ai ma méthode : tenez, à l'estaminet je fais tranquillement mon affaire : on parle beaucoup, moi je ne me mêle de rien et je les laisse aller... tout ce que j'ose bien dire, quand je rencontre un ami súr, c'est: Que pensez-vous de tout cela? Je demande toujours, mai, je ne Madame Bourlard. Que vous étes bien avec mon mari! deux trem-

M. Michaud. Ecoutez donc , nous en avons tant passe! . et puis y onrt tant de bruits... est ce qu'on ne dit pas aussi que Charles X va ren-trer chez lui avec une armée de cinq cent mille hommes!

Madame Bourlard. Laissez done! en politique! est ce que vous Madame Bourlard. Laissez done: en portugue et que doi y entendez quelque chose? est-ce qu'on n'a qu'à souffler ser ses doigts, donc, pour en faire sortir des cinq cent mille hommes! l'Angletere d'ailleurs se prono ce. Elle le lui a dit... qu'il n'avait qu'à cherche ailleurs... maintenant qu'il est gueux comme tout, et que je le suis de bonne part qu'il va se faire boulanger pour vivre... Une bonne leçou M. Michaud A propos de rois ! . est ce qu'on ne dit pas encore qui

Bous allons avoir ?

bôpitaux sont encombrés : on est forcé de déposer provisoire ment les blessés sous les édifices publics et même dans les rues. Le général Evans est en proie à un violent désespoir.

- Une lettre de St Sebastien du 17 mars, écrite par un Anglais qui a pris part à l'affaire du 16, porte que les Anglais n'ont pas perdu un seul prisonnier ni un seul canon, et que la retraite s'est opérée en bou ordre. Voici ce qui aurait produit la mauvaise issue de l'attaque d'Hernani : Le général Evans avait donné des ordres afin de préparer l'attaque pour quatre heures de l'après midi; mais par une fatalité inexplicable, ces préparatifs n'auraient été terminés qu'à sept heures. Si Hernani avait été attaquée à quatre heures, les renforts carlistes de Villaréal n'auraient pas eu le temps d'arriver avant la prise de cette position.

On raconte que les troupes carlistes ayant cerné deux compagnies d'Ovicdo, avant d'arriver devant Hernani, auraient dépouillé les prisonniers de leurs vêtemens et les auraient contraints à marcher au milieu d'eux, dans un état complet

-Voici ce qu'on lit d'autres parts dans plusieurs journaux : « Notre correspondance d'aujourd'hui nous a fixés sur la prétendue déroute du général Évans, ainsi que sur la re-traite de Saarsfield. Il n'est pas exact que le premier soit rentré à Saint-Sébastien, comme on l'a dit; mais il est revenu jusqu'aux positions qu'il avait enlevées, le 10, aux carlistes, c'est à dire à Amezagana. Sa retraite exécutée da reste dans le plus grand ordre, a été motivée par l'arrivée de don Sébastien et de sept bataillons, au moment où Evans se croyait sûr de la victoire. Deux compagnies d'ouvriers sont tembées au pouvoir de l'ennemi. »

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 23 MARS.

- M. Ruyter, intendant de la gendarmerie nationale, vient d'être nommé chevalier de l'ordre Léopold.

- Le Moniteur publie un arrêté royal qui autorise la formation d'une nouvelle société anonyme dite : Manufacture royale de tapis à Tournay. Toute émission de bank notes, billets de caisse on autres valeurs en papier est interdite à cette société. Les administrateurs sont MM. Schumaeker, président du tribunal de commerce, John Cokerill, et Borel, consul suisse. Les commissaires sont MM. Sauvage, président de chambre à la cour de cassation, Delevingne, échevin de Tournay, Serruys (Auguste), Bénard, et Vandeubroek. Les directeurs gérants sont MM. Schumaeker et Overman, négociants à Tournay.

- La princesse Hélène de Mecklembourg qui, définitivement, épousera le duc d'Orléans, devait se rendre en France par Strasbourg; mais la double circonstauce qu'elle est parente du Roi Léopold et qu'elle doit devenir la belle-sœur de la Reine, a, dit-on, fait changer l'itinéraire. Elle prendrait alors sa route par Bruxelles, où des premières fêtes lui seraient offertes. On s'attend à la voir passer par Lille, et on s'occupe

déjà de la réception brillante qui lui sera faite. (Mercure)

— On lit ce qui suit dans le Belge:

" Dans un article contenu dans notre numero du 20 cou-

rant , on lit le paragraphe suivant:

» L'enquête des généraux n'est donc devenue confidentielle que par cette seule raison qu'elle emportait la condamnation de MM. Vleminckx, Tallois, Lebeau, (le docteur) Limauge , etc. »

" Nous déclarons que c'est par erreur que le nom de M. le docteur Lebeau s'y trouve, vu qu'il n'a pas même été question de lui dans l'enquête des généraux.

Bruxelles, 23 mars (trois houres.) - La bourse était encore sous l'influence des baisses de Londres et de Paris. L'actif espagnol (Ardoin) ouvert à 22, a été fait pendant un moment à 22 18, puis il est retembé a 21 518 argent au comptant papier fin du mois. Le cours était mieux soutenu a la fin de la bourse. Société-Genérale, émission de l'aris, 4560; Actions-Réunies 101 314 A 102 P.

Une lettre de Saint Sébastien du 16, dit que dans l'affaire d'Ernani, le général Evans s'est bravement conduit; 1 général, 3 colonels et plus de 100 officiers ont été tués ou blessés.

Anvers (deax heures.) — Aidoin 20 314 718 24 24 418 414 318 114 318 12 518 argent, 314 papier.

Londres, 21 mars (4 heures.) — Il n'est point arrivé aujourd'hui d'autres nouvelles d'Espagne, on attend avec anxieté les dé-tails sur les dernières affaires et l'on se plait à croire que le mal a été exagéré, cependant dans l'incertitude l'active espagnol a fait encore

Consolidés 90 à 118; belges 00; hollandais 2 112 p. c. 52 718 53 52

748, Id. 5 p. c. 102 314 318: espagnoles active au comptant 23 22 318 3 314 24 718 22 24 314 22 21 412 414 314 (baisse 1); au 31 courant 23 22 112 718 24 718 22 114 21 112 21 314 12 414 42 (baisse 4), conpons 42 43 41 (baisse 2 412), passive 6 518 418 6 (baisse 412); différée 9 318 8 718 314 718 518 718 (baisse 4); portugais 5 p. c. 47 (baisse 412); 3 p. c. 31 414 30 412 418 30 414 (baisse 412), brésilliens co.

Francfort sur-le Mein, 26 mars. — Les actions de la Société Générale de Belgique, émission de Paris, ont été cotées aujourd'hui 735 florins argent.

rins argent.

LIÉGE, LE 24 MARS.

HOUILLÈRE.

Le gouvernement avait soumis à la chambre de commerce de Mons plusieurs questions relatives aux prix de la houille aux charbonnages des environs. Voici le résumé de la réponse faite par elle, à la plus importante de ces ques-

Déterminer les causes du prix actuel des houilles dans le district de Mons, ainsi que les chances et les époques pro-

bables de hausse ou de baisse?

Réponse. La hausse qu'a éprouvée le prix de la houille dans l'arrondissement de Mons, est occasionnée par des causses différentes au Borinage et aux houillères d'Houdeng.

Dans le borinage, les prix n'ont fait que reprendre le cours qu'ils avaient en 1830, parce que l'industrie est revenue aujourd'hui à l'état florissant qu'elle avait alors. La réponse à la première question a démontré que ces prix étaient bien plus élevés avant 1814 qu'ils ne l'ont ja mais été depuis et qu'ils ne le sont encore maintenant.

Il n'y a point d'époque fixe qui influe sensiblement sur le prix de la houille. Ce qui règle ce prix c'est la situation plus ou mois prospère de l'industrie en général qui détermine

une demande plus ou moins grande.

Pour les houillères du couchant de Mons, les prix n'ont point suivi leur cours naturel; on les a vu s'abaisser et se relever successivement d'une manière désordonnée. La raison en est facile à concevoir, le grande nombre de concessions réunies sur un fort petit espace a fait naître, entre leurs propriétaires, tant pour le débit de la houille extraite, que pour l'acquisition des objets de consommation et le salaire des ouvriers qu'il se procuraient pour ainsi dire à tout prix, une concurrence telle, que, malgré l'accrois ement constant de la demande, le prix de vente est toujours resté pour la plupart des charbonnages , on dessus du prix de revient.

Dans les charbonnages d'Houdeng situés à l'est de Mons, la cause première de la hausse du prix des houlles est due aussi à l'essor général qu'ont pris toutes les industries, mais plus spécialement au développement qu'a é rouvé celle du fer, dans le district de Charleroy. La production de ce mé tal absorbe une quantité prodigieuse de charbons gras.

Parmi les autres causes de cette hausse, il ne faut pas omettre l'augmentation de valeur plus ou moins notable qu'ont subie plusieurs matières employées à l'exploitation des mines, telles que fer, fonte, huile, hois, cordages, etc.

C'est le charbon du Flénu qui est actuellement le plus exploité au couchant de Mons. Il est essentiellement propre aux usines à chaudières et il a cet avantage d'être divisé par le commerce en un assez grand nombre de sortes, suivant le volume de la marchandise, pour que le prix de la dermère de ces sortes soit à la portée du plus pauvre consoin-

La hausse dans les charbonnages de Charleroi a été portée jusqu'à cent pour cent, même sur la qualité de houille

Le charbon de Charleroy ayant manqué presque totalement aux consommateurs du Brabant, ceux ci ont dû se pourvoir au charbonnage du centre. Ce surcroit de demandes a occasionné dans les prix une hausse qui s'élève de 40 à 50 p. c. environ des prix antérieurs. Cela se conçoit quand on sait que, dans ce canton houiller, il n'y a que dix concessions exploitées, et qu'il leur est à peu près impossibles de suffire aux besoins de leurs anciens débouchés et du débouché nouveau que leur ouvrent Bruxelles, Louvain, Malines, etc.

Cet état de choses ne doit point inquiéter. On a vu plus haut que le Borinage seul possède une masse exploitable, pour ainsi dire inépuisable, et qu'une partie des concessions, que déjà l'on avait commencé à exploiter, celles des houilles grasses surtout, out cessé de l'être, faute de pouvoir écouler leurs produits. On peut en conclure qu'aussitôt que quelques autres points de nos provinces minérales ne pourront plus fournir aux lieux de consommation, où les produits du Bo

rinage penvent arriver, ceux ci viendront immédiatement y rétablir le cours de cette marchandise, à un taux modéré, C'est ce qu'on verrait se réaliser aujourd'hui, même sur le marche de Bruxelles, si l'embranchement des chemins de fer, promis au Hainaut par la loi du ter. mai 1834, était construit entre cette ville et Mons.

ARMÉE HOLLANDAISE.

On lit ce qui suit dans l Observateur de ce jour :

Les efforts que la presse a faits récemment pour démon. trer la nécessité de renforcer l'armée, ont été mal interprêtés par certaines personnes; faute de notions justes sur les forces militaires de la Hollande et sur les nôtres, et peut. être aussi faute de bonne foi, quelques journaux sont tombés à cet égard dans les plus grossières erreurs, et ont exagéré outre mesure les dangers de notre position.

Un journal de Bruxelles a avancé que d'un moment à l'an. tre la Hollande pouvait lancer en Belgique 40,000 soldats. auxquels le budget et les crédits supplémentaires alloués par les chambres ne nous permettraient pas, suivant loi, den opposer plus de 25,000. Il y a plos, un journal de Parisa porté à 100,000 hommes, la force actuelle de l'armée active hollandaise. Autant il importait de meitre nos forces mil. taires sur un pied respectable, autant il importe aujourd'hui de rectifier de pareilles erreurs, et d'empêcher qu'elles ne se répandent dans le public.

Avant la conclusion de la convention du 21 mai 1833, voici quelle était la force de l'armée hollandaise :

Infanterie. - 3 bataillons de grenadiers. - 2 bataillons de chasseurs. -11 régiments de ligne de 4 bataillons (dont un bataillon de réserve). - 24 afdeeling de schuttery, les unes de 3, les autres de 2 bataillons. - Ensemble : 116 h. taillon (49 d'infauterie de ligne et 67 de schuttery.)

Cavalerie. - 3 régiments de cuirassiers de 4 escadrons. - 2 régiments de dragons légers de 4 escadrons. - 1 régiment de hussards de 5 escadrous. - 1 régiment de lanciers de 6 escadrons. - Eusemble : 31 escadrons.

Artillerie. - 3 bataillons d'artillerie de milice (artillerie de siège.) - 2 bataillons d'artillerie de campagne servant 12 hatteries de 6 pièces chacune. - Un escadron d'artillerie à cheval servant 6 batteries de 6 pièces. - Ensemblé: 108 bouches à feu.

La schuttery ayant été renvoyée dans ses foyers, l'armés ho landaise ne compte plus aujourd hui que 49 bataillous d'infanterie, qui occupent les positions suivantes : 5 bataillons a Maestricht; r à Lillo et a Liefckenshoek; 8 dans la Zérande; 28 dans le Brabant septentrional et dans la Gueldre , et 7 a l'intérieur et dans les ports.

Il est évident que le prince d'Orange ne pourrait disposer pour une invasion en B I gique des 28 bataillons qui occupent la Gueldre et le Brabant septenteional; il devrait, sil nous attaquait, laisser au moins une dizaine de ces bataillons en garnison dans les forteresses de Berg op Zoom, de Boisle-Duc, de Bréda, de Nimègue et de Grave, autant pour contenir le pays que pour le protéger contre les incursions de nos troupes. Il lui resterait donc pour nous attaquer dans la Campine ou dans le Limbourg environ 18 batailions d'infanterie, avec 31 escadrons de cavalerie et 78 bouches à f u (13 sculement des 18 betteries que possède la Hollande sont attachées à l'armée active.)

Or, grace aux mesures déjà prises par M. le ministre de la guerre et à celles qu'il se dispose encore à prendre, nous pourrions opposer à une pareille armée, des forces supérieures tant en infanterie qu'en cavalerie et en artiflerie.

Mais, diraton, le roi Guillaume pourrait rappeler al schuttery sons les armes, et remettre son armée sur le même pied qu'en 1832. Sans doute il le pourrait, mais la réorgait sation et la mobilisation de la schuttery demanderaient au moins trois semaines; et maintenant qu'on va s'occuper se ricusement de la formation des régimens de réserve, il 100 nous faudra pas plus de temps que cela pour réunir ces regimens, qui certes vaudrout bien la schuttery hollandaise.

Les désordres les plus graves ont eu lieu à Washington. C'est à la suite d'un meeting que le pillage de toute une ville a eu lieu, sans que la force publique put s'y opposer (Etats-Unis)

L'Emancipation publie une correspondance de Madrid, où l'on prétend qu'une des causes de division entre MM. M. 1

propositions ont été déposées sur le bureau. Il va vous en être donné lecture avant de passer a l'ordre du jour.

Le secrétaire « J'ai l'honneur de proposer à l'assemblée de voter une

Le secrétaire « J'ai l'honneur de proposer à l'assemblee ce voter une adresse au gouvernement provisoire pour l'engager énergiquement à renvoyer tous les hollandais des emplois et du territoire de là Beigi que ; sauf une exception. Signé François Gérard. « Madame Bourlard criant, Appuyé! (On applaudit.)

Une tête chauve à l'orchestre. Je demande la parole!

Le président. Nous invitous les tribunes à s'abstenir de toute marque l'enventairem en d'invertation.

d'approbation ou d'improbation. Un questeur Chapeau bas aux troisièmes !- Allons donc, chapeau bas! Plusieurs voix. A bas l'chapeau!

Une semme Découvrez vous donc, polisson! Coco. C'est la libertey!!! mon chapeau, c'est une casquette! tiens, il les gêne! et moi aussi! j vas l'élargir... (il écrase son bonnet entre ses jambes)

Le secrétaire continue la lecture des propositions « Je propose aux honorables citoyens de cette assemblée d'engager le gouvernement pro visoire à abattre la porte Guillaume et à la remplacer par un grillage en fer. (On rit) Signé....»

Une voix à l'orchestre. Je demande la parole

Une grosse tête chauve, qui a deja tenté plusieurs fois de prendre la parole, dit de sa place en grossissant la voix, en fioneant les

Les insignes du tyran ont été effacés partout en quelques heures; son souvenir n'a jamais été dans nos cœurs; il ne reste que son nom celui-la gardons nous de l'oublier l qu'il soit éternel comme notre haine qu'il figure même au front de quelques monumens, je le veux bien, je le désire ... dans les circonstances actuelles et pour revenir, à la proposition, je demande qu'elle soit maintenue intacte et appelée la Porte du Peuple.

Un élégant dans une loge d'avant-scène ter, rang. Il faudrait, si l'on approuvait la preposition dont il nous a été donné lecture, en subir toutes les conséquences... dès lors, nous ne tarderions pas à démolir la rue Royale comme étant flétrie par son nom; les palais ne seraient plus ,

bientôt, qu'une ru ne; et toujours de conséquence en conquence pour finirions par opérer le sac de Bruxelles pour avoir été capitale et résidence royale... On pourrait appeler cela du moins, une épuration radicale. (On ri dicale, (On rit)

dicale. (On rit)

Quelques voix. La discussion! la discussion!

La grosse tête. Je demande la parole!

Le président. Attendez — M. François Gérard, qui vent que nous demandions le renvoi de tous les Hollandais des emplois et du territoire de Belgique, sauf une exception, est appelé à la tribune pour développer François Gérard. Messicurs! — Je ne dirai que peu de mots en favent.

Prançois Garard. Messicurs! — Je ne dirai que peu de mots enfavention. . elle peut être matresse chez elle .. et faire de... ses biens, par tage entre ses enfans. Un emploi est une richesse e'est une positionaciest au moins une existence. Je pense que. nos frères y ont les premiers dreits. je pense qu'il faut prudemment se garder de nourir, de récheu l'er dans votre sein le serpent qui peut vous mordre plus tard, et dont l'atteinte serait d'antant plus faneste que vous vous communique res cirsuite les uns aux autres le venin mortel. Dans une nation neuve, il ne faut point d'élèmens corrompus.

Grand nombre de voix. Très bien ! — appropét!

Grard nombre de voix. Très bien! — appayé!

François Gérard Une exception, pourtant m'a parue..., nécessaire, impéricase. De cette... généralité, que nous décréterons, il laudra excepter quelques Hollandais...

La tete chauve près de la rampe Non! non! pas d'exception!

Tous. Non! non! plus de Hollandais! — A bas!

Le président. Laissez parler l'orateur.

La téte chauve. Je demande la parole!

François Gérard. J'avais l'honneur... de proposer à l'honorable as semblée, d'excepter...

La tête chauve. Non! non!

François Gérard. D'excepter les Hollandais aui se sont battur pout

François Gérard. D'excepter les Hollandais, qui se sont bat las pour nous dans les mémorables journées de septembre...

Plusieurs voix. Oh! c'est différent! D'autres voix. Qui! oui! c'est une justice !

Madame Bourlard Nous n'en aurons pas. M. Michaud Vous croyez.

Madame Bourlard. Je le sais.

M. Michaud Cependant... Madame Bourlard. C'est sûr, enfin! je vous le dis! M. Michaud. Tiens! on prétendait que nous aurions un roi , et que ce

Madame Bourlard Je vous réitère , M. Michaud , qu'on prétendait des riens du tout! puisque c'est décidé! M. Michaud. Ah! c'est décidé!

Madame Bourlard Est ce que je n'étais pas ce matin au Congrès ? Est ce que je n'y suis pas tous les jours? est ce qu'on n'a pas voté par amen-dement et par section nominale pour la monarchie? M. Michaud consterné. Pour la monarchie

Madame Bourlard Vous pouvez le croire puisque j'y étais. M. Michaud. Pour la monarchie! .. je n'aime pas ca..., nous allons retomber dans les sans-culottes et les amis du peuple!

maintenant? est-ce que nous n'avons pas fait notre éducation civile donc M. Michaud indécis. Certainement, j'ai fait mon éducation ...

Madame Bourdard. Est-ce que nous ne sommes pas plus éclairés

Madame Bourlard. Les abus, c'est du régime de l'abrutissement! M. Michaud. Dieu le veuille! — Tenez, tenez! je crois que ça va re Le président. Il va vous être donné lecture du procès-verbal de la séance d'hier,

M. Michaud. Dites donc, madame Bourlard, ce gros, avec son écharpe au bras, ce serait y le gouvernement provisoire?

Madame Bourtard avançant la tête Voyons?... Non! le gouvernementprovisoire je le connais, c'est un maigre. Tiens, celui-ci l c'est pas un habitné! je ne l'ai jamais vu lil faut l'enteudre... hum !... de la tournure!

j'en ai bonne idée.. ça doit être un homme de génie, ça!

M. Michaud. Vous croyez? Le président. Le procès-verbal est mis aux voix. Si personne n'y fait d'objection, il sera adopté. - Le proces-verbal est adopté. - Plusieurs

dizabal et Calatrava, prendrait sa source dans la manière différente dont chacun d'eux aurait envis gé la cession à faire à la Belgique de l'île de Ferdando Po, située sur la côte d'Afris que, au fond du golfe de Guinée, pour prix de 2,000 chevaux ardennais qui auraient été conduits en Espagne, par six cents volontaires belges, pour servir à la remonte de la cayalerie

Nous ne croyons pas que MM. Mendizabal et Galatrava s'ils sont peu d'accord entreux, ce que nous ignorons, se soient divisés à l'occasion de l'affaire dont parle l'Emancipation, qui n'a jamais été avancée au point de broudler qui que ce soit. Voici tout ce qui s'est passé à ce sujet. M. le charge d'Espagne avait fait des ouvertures pour la cession de l'île Fernando-Po à la Belgique, à la condition, par celle-ci, d'envoyer quelques escadrons de cavalerie montés et équipés, en Catalogne. On a fait observer qu'au moment où la Belgique renforçait son armée , pour prévenir toute agression de la part de son ennemi, il nétait pas possible de songer à un tel échange. Les choses en sont restées là, (Indépendant.)

- On lit dans le Journal de Verviers:

« Depuis quelques semaines, le commerce de détail de cette ville se plaint beaucoup de l'énorme quantité de petite monnaie de cuivre qui se trouve en circulation. Ces plaintes ne doivent nullement surprendre, puisque notre ville est la seule de la Belgique où l'on continue à compter par florins et cents, et, qui pis est, de recevoir indistinctement les cents et les pièces de deux centimes pour des cents, c'est-à dire, sur le pied de 47 114 cents pour un franc.

" C'est là un abus dout nos détaillans seront victimes ; car ce cours donnant un bénéfice de 6 ojo, il est naturel que tonte la petite monnaie de cuivre ne cessera de refluer ici, sans qu'il y ait moyen de s'en débarrasser. Bientôt les transactions en souffriront : nous avons vu des boutiquiers obligés à laisser des billets de commerce en souffrance , tout en ayant de quoi payer; mais ils n'avaient que de la monnaie et ne ponvaient se décider à faire le sacrifice de 6 ojo. Il est plus que temps qu'ils remédient à un pareil abus, dont ils ont tort de se plaindre, puisque personne ne peut les obliger à prendre la monnaie à un cours plus haut que celui que la

- La promenade des bœufs gras continue dans notre ville. Il s'est établi hier, dans les journaux, une espèce de polémique entre les propriétaires de ces animaux sur la ques

On lisait ces jours derniers les réflexions suivantes dans 1'Observateur :

Lorsque les fonctions de caissier de l'état furent confiées à la Société Générale, on fit valoir, extr'autres considérations en faveur de cette mesure, l'avantage qu'il y aurait pour les négocians à pouvoir faire opérer sans frais leurs remises d'argent d'une ville à l'autre, par l'intermédiaire de cette société et de ses agens dans les provinces. Cet avantage était en effet d'une haute importance pour le commerce. Mais il paraît que la Société Générale vent qu'à l'avenir le change ne soit maintenu au pair que pour ses chefs et leurs associes, car nous apprenons d'ane personne que nous avons fleu de croire bien informée, que par circulaire du 15 mars, l'administration de cette société a fait défense à ses ageus de recevoir aucun versement pour son compte, si ce n'est moyennant un indemnité de 118 p. c.

Cette disposition est générale et doit être appliquée à tous les négociants comme à toutes les sociétés, excepté toutefois à la Société de Commerce, à la Société Nationale, à la Sociélé pour l'encouragement du service militaire, et à la Banque fonciere. Les autres sociétés s'arrangeront commes elles

Le journal bruxellois ajoute à ces faits quelques réflexions. Il se demande, entre autres choses, si la Société de Commerce a été instituée dans l'intérêt général, et il résout affirmativement la question.

- Le journal, l'Omnibus , publié à Naples , contient la nouvelle qu'un jeune français , nommé J , vient de se précipiter dans le cratère du Vésuve, parce qu'une danseuse du theatre St. Charles n'a pas répoudu à la passion qu'elle lui avait inspirée.

On lit dans le Diario di Roma, du 9, que beaucoup de neige était tombée la veille dans cette ville, chose presque extraordinaire; car depuis celle qui tomba le 25 mars 1595, on n'avait pas vu tant de neige à Rome.

François Gérard continuant. Et ceux, en faveur desquels militeraient des opinions libérales bien connues, et des services éminens rendus pré-

Plusieurs voix. Appuyé! appuyé! I de la carbodia voind indest.
La tête chauve. Je demande la parole!

rédemment à la Belgique.

- Le gouverneur suppléant de la Banque nationale d'Autriche, négociant et banquier, chevalier von Steiner, vient de mourir; il n'a ni femme ni enfant et laisse à des parens éloignés une immense fortune dont on peut calculer l'im portance quand on saura qu'il laisse par son testament plusieurs legs de 500,000 florins. Des personnes bien informées estiment cette fortune à 10 millions de florins.

- Une ancedote fort singulière a occupé, dans ces derniers temps, les habitans de la ville de Voreppe (Isère).

Un médecin du pays s'acheminait à cheval, et à la nuit tombante, vers Grenoble. Un june homme s'élance des broussailles où il était caché, et lui demande la bourse ou la vie. Le docteur répond par un coup de pistolet, pique des deux, et son cheval l'emporte au grand galop. Le lendemain, un homme se présente chez lui pour faire panser une bleesure : c'était le voleur. Le généreux médecia se contenta d'adresser à ce malheureux une verte semonce, et le renvoya libre.

Paisse cette noble indulgence avoir fait naître un repentir

AFFAIRE DES FAUX BILLETS DE BANQUE.

Ou nous prie d'insérer la lettre suivante, qui contient quelques faits nouveaux, que nous n'avons point rapportés : A MM. les Rédacteurs du Politique.

Messieurs, vous donnez dans votre journal du 22 de ce mois quelques détails sur la découverte du billet qui a servi de modèle pour la fabrication des bellets faux de la Banque Liégeoise; ces détails sont inexacts. Voici comment le fait s'est

Le commis caissier de M. Nagelmackers, se rappelant que quelques jours avant la déconverte des billets faux , il avait payé un hillet de cent francs couvert d'huile, fit la reflexion qu'il pourrait avoir servi à la contrefaçon; il le rechercha dans le portefeuille et fut convaiucu, en le regardant, que c'était bien le billet modèle. M. Nagetmackers en étant également convaince, fit de suite appeler un commissaire de police, à qui il remit ce billet, en lui indiquant le nom de la personne qui l'avait échangé en son bureau.

J'ajoute que ni M. le procuseur du roi, ni M. le juge d'instruction , ne se sont readus chez M. Nagelmackers , pour s'informer de ce billet modèle, et n'ont interrogé à cet égard ni lai ni son caissier.

Agreez, etc.

Comme nous l'avons aussi rapporté, la fabrication des faux billets avait eu lieu à l'insou de l'épouse de Fabronius aîné. Nous citerons encore un fait qui honore le caractère de cette femme. Quand on vint arrêter s n mari, il trouva le moyen de lui dire en allemand, basa l'oreille: a vous trouverez du pain pour nos enfans dans mon portefeuille, sous l'adresse. » En eff t, elle y trouva un billet de 1000 francs. Après les aveux des frères Fabronius, le magistrat instructeur fit venir la femme de l'sîné des deux frères, qui s'empressa de remettre a la justice le billet en question; elle aurait pu facilement le conserver, en disant qu'il avait été dépensé pour subvenir aux pressans besoins de sa nombreuse famille, privée de ceux qui la soutenaient par leur travail.

ADMINISTRATION COMMUNALE. - AVIS.

Le sieur Gérard Joiris, demeurant rue St-Séverin, nº 701, demande l'autorisation de placer une petite forge portative dans la chambre qu'il occupe en ladite maison.

On peut former opposition à ladite demande dans le délai de quinzaine, en s'adressant par écrit à l'administration communale.

Liege, le 22 mars 1837.

ADMINISTRATION COMMUNALE. - AVIS.

Le sieur J. Jacques Delarge, demeurant devantla Madelaine, nº 108, demande l'autorisation d'établir une forge de serrurier dans ladite maison.

On peut former opposition à ladite demande dans le délai de quinzaine, en s'adressant par écrit à l'administration communale.

Liége, le 22 mars 1837.

avide et médiocre qui se grossit chaque jour autour du gouvernement et s'autorise des premières faiblesses du pouvoir, pour prétendre à tou-tes les fonctions! Ne soyez pas faibles! mais aussi ne soyez pas injustes.! et vous deviendrez injustes le jour où vous admettrez à l'égal des Belges des Hollandais, parce qu'ils auront donné la plus détestable preuve de làcheté et de bassesse! (Il s'essuie la bouche.)

Je dis, la plus détestable preuve de lacheté et de bassesse, parce que, s'ils se sont battus pour nous et dans nos rangs, ils ont alors tourné leurs armes contre leurs frères... Eh bien! messieurs, je dis, moi, que si leurs opinions étaient en désaccord avec la politique leur nation, ils devaient rester neutre dans la lutte; ils devaient fuir le combat et briser leur glaive sacrilège! car, messieurs (très fort), il est exécrable de verser le sang de ses frères !! (Grand bruit - applandissemens.)

Plusieurs voix. C'est vrai! c'est vrai! François Gérard. Qu'il me soit per bis de dire un mot ...

Plusieurs membres, Aux voix! aux voix!

(Dans ce moment un nouvel orateur s'élance à côté de M. Furard : ils parlent tous deux, ils s'interpellent l'un l'autre. Après un court débat, M. Furard cède enfin la tribune et se retire en menacant son remplaçant : on prête attention au nouveau venu)

Messieurs, — si je, si je prends la parole — si je prends la parole — c'est — c'est pour appayer — pour appayer l'honorable préopinant. Je civerai l'exemple de monsieur … monsieur — ce monsieur qui... vous savez. monsieur... eece... je le dirai cent fois... eec (on rit) Une voix. Allez toujours!

L'orateur C'est juste! il me reviendra tout à l'heure - monsieur eee... - on vousa dit qu'une exception - eece monsieur - on vous a dit qu'une exception était nécessaire. Eh bé! ch bé! messieurs, quelle raison at on donnée? quelle raison? avez-vous compris une raison? (Rires et

Lorateur croyant se souvenir. Ah!! c'est monsieur... — non! je me trompe — je me trompe, non, ce n'est pas lui , ce n'est pas lui ! — monsieur ecce... c'est étomant ! (On frappe du pied, des cris d'impatience se font entendre.)

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 23 MARS Naissances: 4 garçons, 2 filles.

Décès : 4 filles , 2 hommes , 2 femmes , savoir : Laurent Frénay , agé de 84 aus, armurier, rue Fond des Tawes, célibataire. - Jacq. Nic. Caré, âgé de 63 ans, journalier, faubourg St-Léonard, époux de Catherine Beck. - Marie Josephe Boulanger, agée de 70 ans, blanchisseuse, rue du Cocq, veuve de Nicolas Joseph Jomba. - Anne Marie Halin, agée de 46 ans, sans profession, derrière les Potiers, veuve

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Dimanche 26 mars, abonnement courant, 3me. début de M. Emile, la FIANCÉE, opéra comique. - LE MARI DE LA DAME DE CHOLUR vaudeville. The course of Leavil astallade that all typings

Lundi 27, abounement suspendu, la sixième représentation de la

BAL DIMANCHE ET LUNDI, 26 et 27 courant, à la Grande Salle de devant le Château, à HERSTAL. 366

On demande un co-abonné au POLITIQUE. S'adresser à la Fontaine d'Or , rue Souverain-Pont , nº 593.

On demande une BONNE D'ENFANT au nº 337, rue

UN OUVRIER TYPOGRAPHE peut se présenter au bureau de cette feuille.

VENTE D'ARBRES FRUITIERS.

ARBUSTES ET FLEURS.

MERCREDI 12 AVRIL 1837 et jours suivans, à une heure de l'après dînée, le sieur Lambert MO-LAINVAUX, jardinier fleuriste et pépiniérîste, fera vendre publiquement à son domicile, à XHO-NE 185, par le ministère du notaire PARMENTIER, VEMONT, Nº 485, par le ministère du notaire PARMENTIER, UNE GRANDE QUANTITÉ D'ARBRES A FRUITS, AR

BRISSEAUX d'ornement, arbres verts, plantes, fleurs de pleine terre , de serre chaude et d'orangerie.

AVENDEE

UNE BELLE ET GRANDE MAISON à porte cochère, avec cour , écurie ; fontaine , sise à Liége , rue Souverain-Pont, nº 588, faisant le coin de la rue Chapelle des Clercs. S'adresser au notaire PAQUE.

Malines,
à Louvain.
Boy, à Bru
noutre, à Y
c, à Mons,
Beaumont.
Charleroy,
a Perwelz.
Tournay.
Dison.
Verviers.
Luxembou

L'orateur se décidant à abandonner la recherche de son autorité. Fn L'orateur se décidant à abandonner la recherche de son autorité. En fin! Iaissons-le! il ne me revient pas !... — Je disais donc tout à l'heure — je disais donc qu'on n'avait donné aucune raison — aucune raison pour justifier ... (s'interrompant tout à coup et avec un cri de joie) Monsieur Binard!! c'est monsieur Binard que je voulais dire! monsieur Binard, je le tiens à présent! Binard! (éclat de rire général) Messieurs, — messieurs, pardonnez-moi, c'est très-important! M. Binard est un homme très respectable, très connu des Anversois, un bon père de famille — c'est une autorité... considérable...

Les voix El hien des la carrilla fait se messieur Binard?

C'est une autorite... considerable...

Une voix. En bien! qu'est ce qu'il a fait ce monsieur Binard?

Eorateur étonné. Ce qu'il a fait!.. rien! (longue hilarité) non, messieurs, il n'a rien fait! (l'hilarité redouble.) Je n'ai pas dit qu'il avait fait quelque chose! (pâmoison générale.) Mais, messieurs, écoutez moi, monsieur missand missieurs de la constant de la

sieur Binard m'a dit quelque chose!

Plusieurs membres. Ah! voyons ce qu'il a il da moins!

Plusieurs voix. Ecoutez! écoutez!

L'orateur. En bé ! messieurs, eh bé! messieurs, M Binard me citait un fait dont il a été témoin. Le soir du premier jour de combat, un père — un père qui était des nôtres.. reconnut son fils à la porte — à la porte du parc, du cô é des Hollandais. — Il était comme cela appuyé sur son fusil. le père lira son mouchoir. le fils le reconnut... le père fit comme cela pour l'attirer... il fesait comme cela... ou comme cela... le ne sais pas au juste... (Les murmures recommencent.) Le fils fit comme cela, quel que chose qui voulait dire « ce n'est pas possible. » Céla dura long-temps comme cela. Le père avait beau lever son mouchoir, le fils fesait comme cela, de la main, voulant dire : « c'est inutiie! je n'entends pas! » L'orateur. Eh bé! messieurs , eh bé! messieurs , M Binard me citait

cela, de la main, voulant aire : « e est diable : je il entenus pas : »

Plusieurs voix. Assez! aux voix! à la question!

Lorateur. Eh bé! messieurs, ch bé! messieurs, le père s'écria — le père s'écria! « Je voudrais avoir ma carabine, dit y comme cela! » M. Binard l'a entendu! et il éfait effrayé de le voir comme cela (Evlats de rice vive interruption.) tiruge , fronus de port. Une voix Assez comme cela! (Revue belge.)

FELIX REY. (La suite à un prochaie uningére.)

Plusieurs voix Je demande la parole!

Le président. Accorde z vous, je ne puis la donner qu'à un seul.

La tête chauve crie et s'agite près de la rampe Je demande la parole!

I ya une heure que je demande la paro e.

La président, La parole est à M. Furard.

La tête chauve monte à la tribune. C'est M. Furard. Plusionomie large

a tête chauve monte à la tribune Cest M Furard. Physionomie large et dévorante. — Regard furibond. En parlant il frappe la table de ses moins, et i lus souvent de ses poings. Il appuie d'une voix sourde sur le mot a Messionne.

Messicurs !- Je cherche en vain la cause des bravos qui ont accueilli Messicurs!— Je cherche en vain la cause des bravos qui ont accueilles dernières paroles de l'orsteur auquel je succède; j'interroge vainement les appludissemens qui vibrent encore à mon oreille! Vos acclamations; je ne puis les comprendre! (Il s'anime et élève tout à coup la voix.) fiaquoi! messieurs, notre sévère justice, notre solemelle frépudiation, frappest-elle fes individus ou les masses en notre cause est elle une prétention ou un principe? est-ce tention on un droit? est ce une personnalité ou un principe? est ce désecord ou haine? querelle ou guerre?...qui peut encore en douter! nos cables qui sont venue mis éternels ne sont pas seulement les hordes implantes familles! nes familles! Non, nen, la navion holdandaise tout entière est Thy live aux cent têtes qu'il fant abattre! un fleuve de sang, une barrière de seu réparent les deux peuples : quiconque est Hollandais porte de signe de la réprobation : quiconque est Hollandais est infâme de naissance ! oui , de naissance ! quiconque est Hollandais est infâme de naissance ! oui , de naissance c'est un caractère inefficable pet quelques gouttes de sang répandues en combattant pour nous, ne peuvent laver ce péché origine!

Audame Bourlard. Très bien! c'est dans le cathéchisme. M. Furard se croisant les bras. N'avons-nous donc pas des hommes capables l'armi hous? Eh! bon Dieu f regardez-y bien, et sachez mieux choisir! Ah! n'allez pas les choisir toutefois dans cette foule

VENTE PAR LICITATION.

LE MARDI 4 AVRIL, à dix heures du matin, en exécution du jugement rendu sur requête par le tribunal civil de première instance séant à Liege, le quinze février dernier, les enfans feus Nicolas DEUSSERS et Jeanne COLLEYE, de Hermalle, front vendre aux enchères, par le ministère de Me H. DE FROIDMONT , notaire à Haccourt , par devant M. le juge de paix du canton de Glons, en son bureau à Fexhe,

PRAIRIE BIEN ARBORÉE

DE LA CONTENANCE DE 19 ARES 87 CENTIARES,

SITUÉE A HACCOURT, LIEU DIT RUELLE MICHEL BESE

Joignant du midi Mathieu Nivard, du couchant ladite ruelle Michel Bese.

Sadresser audit M. le juge de paix et au notaire, pour connaître les conditions.

AVIS.

Il sera procédé le 4 avril prochaio, à dix heures du matin, pardevant le conseil d'administration de l'arsenal de construction à Anvers, à l'adjudication publique de la FOUR-NITURE D'UNE PARTIE DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu est déposé au bureau militaire de l'administration provinciale à Liége, où il pourra en être pris communication.

Liége, le 20 mars 1837.

VENTEPAR LICITATION.

LE MARDI QUATRE avril 1837, à deux heures de relevée, en exécution du jugement rendu sur requête par le tribunal civil de première instance séant à Liége, en date du dixsept février dernier , le sieur Martin Dechesne , veuf de Pétronille Burtin, propriétaire, et ses enfans et petits-enfans, tous demeurant à Vivegnis, feront vendre aux enchères, par le ministère de M° DEFROIDMONT, notaire à Haccourt, en présence de M, le juse de paix du canton de Glons, en son bureau à Fexhe,

LES BIENS IMMEUBLES SUIVANTS :

1". lot UNE PRAIRIE bien arborée, de la contenance d'environ vingt-six ares, située à Vivegnis près de la Chaussée. 2me. lot. Huit ares environ de prairie, sise audit Vivegnis, lieu dit Commune; une autre prairie de treize ares sept cen-tiares, sise lieu dit Elle Vause à Vivegnis, une houblonnière d'environ dix ares , sise même commune et environ quinze ares de vignoble, sise même commune lieu dit dans les Vaux. 3me. lot. UNE MAISON avec cinq ares de jardin, en lieu dit Malle Ville à Vivegnis. 4me. lot. UNE MAISON avec envi-ron dix ares de jardin, sise à Vivegnis lieu dit à la ruelle Marie Monard. Sme. lot. Quatre ares trente-cinq centiares de terre labourable sise lieu dit Nom des Auges, commune de Herstal, 6me. lot. UNE MAISON avec environ cinq ares de jardin, sise à Vivegnis lieu dit en la ruelle du Tombeur.

S'adresser à M. le juge de paix et audit notaire pour connaître les conditions.

A Paris . rue du Pot de Fer St. Sulpice , N. 12.

Traduites en français, par J. Barthelemi St. Hilaire.

Les deux premiers volumes contenant la politique ont paru: le texte mis en regard a été collationné sur les manuscrits et les éditions principales, Le prix des deux volumes imprimés par l'Imprimerie Royale, en caractères neufs, sur papier cavalier mécanique est de 20 fc. — Les volumes suivans contiendront la logique.

A LA FERME DE LA COUVERTERIE

COMMUNE DE CLERMONT.



MERCREDI ET JEUDI 26 et 27 avril 1837 chaque jour à 11 heures précises, MM. les enfans de M. BAILLY, feront procéder, sous la direction et à la recette du notaire RADELET, résidant à Ougrée ,

3°1", Bel. Holl

Portu

Dito

Ditt Bille

Syne

Rus

Emp de Holl, D

Renter

AUTRIC

POLOG.

BRÉSIL.

ESPAG.

A LA VENTE PUBLIQUE MEUBLES

SMOBILLES

GARNISSANT LADITE FERME ET DONT LE DÉTAIL SUIT :

1. 9 BONS CHEVAUX ET POULAINS

dont 2 superbes entiers, âgés l'un de 2 ans et l'autre de 3 ans, 2 hongres, de 5 ans, 4 poulimères de 3 à 7 ans et un poulain d'un an; 20 bêtes à cornes dont 2 heaux taureaux de 1 et 2 ans, 10 honnes vaches à lait et 8 genisses; 1 verrat, 2 truies, 5 forts cochons dits nourrains; 2 chariots à jantes larges; 3 charrettes, 5 charrues, 6 herses, rouleaux, traits, avaloirs, colliers, selles à limon et autres, chaines, ustensiles de grange etc.

2º UN TROUPEAU DE 240 BÉTES A LAINE,

Dont 2 beliers, 60 mères avec leurs agneaux, 50 moutons de 6 dents, 70 antenais et 60 agneaux d'un an; et les meubles meublans, savoir : garderobes, commodes, horloges, tables, chaises, litteries, la batterie de cuisine, étains, cuivres, linges de table et autres; la récolte sur pied des durs grains et marsages de cette ferme pour 1837, pommes de terre et enfin tous les autres objets sans aucune réserve qui s'y trouvent, et dont le détail serait trop long.

Le ter. jour on vendra les chevaux, les bêtes à cornes, les cochons, les harnais, attirails de labour et ustensiles de

Le 2me., les bêtes à laine, les meubles-meublans et la ré-513

A CREDIT. PROVINCE DE LIÉGE.

Mercredi 29 mars 1837, à onze heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liége , il sera procédé , pardevant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, de M. le directeur de l'enregistrement et des domaines à Liége, et des délégués de la commission des actionnaires, à la

Réadjudication des Barrières

ci-après désignées ;

1º Odeur :

2º Marteau ;

4º Tilleur;

50 Chockier :

7º Aux Terres Rouges;

8º Yvooz; 9º Juprelle;

10° Ensival. L'adjudication aura lieu aux enchères et à l'extinction

des feux. Liége, le 23 mars 1837.

Le gouverneur de la province de Liége, Baron Vandensteen

TIRAGE IRREVOCABLE LE 20 MAI 1837.

Huit actions, fr. 120.

Une action, fr. 20.

Dix sept actions, fr. 240.

VENTE PAR ACTIONS

GRANDE SEIGNEURIE

AVEC SES DÉPENDANCES, EN CARINTHIE, ET DU GRAND HOTEL RENOMME, N. 70

AVEC SES BEAUX JARDINS, SIS A BADEN, VILLE INFINIMENT RÉPUTÉE PAR SES SOURCES THERMALES. Ces propriétés sont taxées juridiquement à la valeur

D'UN MILLION 502,357 FL. 57 KR. V. DE V.

Les gaîns accessoires, de fl. 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 20,000, 12,000, 10,000, 7000, 6000, 5000, 4000, 3000, 2000 etc. s'élèvent en tout à la somme

DE QUATRE CENT MILLE FLORINS, V DE V.

Dans la chance la plus henreuse une simple action peut gagner 5,004 fois. Le paiement peut s'effectuer en effets sur Bruxelles ou cootre mon mandat, après réception des actions. En s'adressant directement à la maison soussignée, on reçoit les actions, le prospectus, ainsi qu'à son temps les listes du tirage , francs de port.

F. E. FULD, Ban nier et receveur general à Francfort sur Mein.

BOURSES.

PARIS. LE 22 MARS.

nq pour cent, ois pour cent, et de la B de Fr. api, Cert. Falc app. Ardoin 1834.	106 60 78 60 2410 00 98 5 24 3	Dt. pas. s int. Belgiq, Empr. 1832 Banque de Belg,	6 1
--	--	--	-----

LONDRES, LE 21 MARS.

consolidés	90 (18 102 314 53 718 47 010 30 1/4	Espagne. Cortès. Différées. Passives. Russie. Brésil. Emp. (834.	21 311 8 718 6 010 000 010 00 010
------------	---	--	---

AMSTERDAM, LE 22 MARS.

. Dette active.		Inser. au gr. livre.	65 7116
2 112	52 7116	Certifi. à Amst	94 112
rée		Pologne. L. fl. 300f.	112 010
t de change		Lots de Rd. 50 f.	112 314
die. d'amort		Espagne. E. Ard.	23 518
3 112		Dito grd	00 010
de comm. PB		Dette differ. anc.	0 010
nouvelle.		nouv.	00 010
sie . H. et C". 5	103 112	passive.	0 01)
1829,5		Autriche. Métal. 5.	99 6116
Le divale	OF DHEISTING SO	rathing hours from it	Comp Langion

ANVERS, LE 23 MARS

	The state of the s		
Det. activ.	105 010 1	MAPLES. Cert. Falc. 92 010 P	
Det. différ.		ETAT-RO. Lev. 1832.	
e 48 mill	100 114 P	à An. 1834. 101 118 p	
lette active.	00	Cartilla List on the Britain State of the St	
emboursab.	97 114 P	CHANGES.	
HR. Métalli.		the mark the part of the worker	
е П. 100	000	Amst. , c. jours 114 010 av.	
П. 250.	423 010	Rotterd., Idem 114 ojo av.	
fl. 500	675 010 P	Paris, Idem 18 Tap.	
Lots fl. 300.	112 112 P	2 mois. 311 010 p.	
· A. 500.	137 3j4 A	Lond. pr Estr. c. j. 4012 112 A	
E. à L 1831		2 mois. 39/10	1
Emp. 1831.	21 20 22 118 21 A	Ham. pr 40 HB. c. j. 35 318	1
D. dif. 1834.	0 0 0	* 2 mois. 35 3116	
Dit. p. 1834.	0 0 0 0	Bruxelles et Gand. 114 of p.	
Dette diff			
	The second second	A STATE OF THE STA	

RESUME DE LA BOURSE D'ANVERS DU 23 MARS 1837. Par suite de la forte baisse à Londres, les fonds Espagnols ont eté faibles à notre bourse de ce jour. Ardoin ouvert 21 20 718 314 112 318 après 112 518 314 718 21 le 118 et reste 21 A.

Primes à un mois 23 112 dont 1 p. c. et A. On a fait assez d'affaires.

BRUXELLES, LE 23 MARS.

synthesis of market street	ระวธิ เล อาเกี	1	menen teams		
COURS	27 Sky, 916	1	ACTIONS.		
- was told want	Versil v. I Van	1	Children of the Control		
Emp. Rotsch.,	100 111 1	1	Act. Societé Gen	737 112	P
Fin cour.	100 144		Act. de la S. de C.	133 010	P
Pr. 1 m. d. 1.	000 010	3	Act. la B. de B.	136 010	P
· 1836 , 4 %.	92 010	P	Act. C. Sam. et O.	105 38	
Fin cour.		P	Act. des Hauts-F	160 011	P
. pr. 1 m. d. f.	00 010		Act Charb. Flenu	132 00	P
Dette activ 2 112.	52 518		Act. Bang. fonc	98 00	P
E. de la ville 1832		F	Act. Ch. H. et W	100 010	A
Dette active holl	52 010		Act. Ch. Sclessin .	000 010	
Rente domaniale	97 111	1	Act. Entr. Indust	121 010	Sim
BRESIL 1834			Act. Ch. Lev du F.	106 112	
AUTRICHE. Metall	104 010		Act. S. d'Ougrée.	(00 000	
Rome. 1832	101 110	10	Act. S Sars-Lonch.	00 000	100
NAPLES. Falconnet		P	Act. Che de fer	97 010	A
Banque Tav.	00 010	8.	Act. S. de Vennes	000 010	
PORT. Dona Maria.			Act. bat. a V. Anv.	The second of the second	
Espag. Ard. 1834.			Act. S. St. Leona.	1 TO THE R. P. LEWIS CO., LANSING, MICH.	0
• Fin cour.	22 (40	F	Act. S. Chatelin.	144 010	r
• gros. pièces	00 010		Act. S. Verreries.		p
pr. 4 m. d. 1.	24 112		Act. Ecl. gaz. rés.		-
différée 1834.	00 00		Act S. Raffinerie	1 16 010	1
anc.			Act. Verr Charl	112 010	A COLUMN
· dette passive.	00 010		Act Expl. l'Esper		0
-now at hapitude	Leaning & Dil		Act. des Brasseries		
and the second	1164 avenue 541		Act. Librairie H	000 010	
CIVINO TO	O Um Strike	3	Act. Typogr. W	. 00	
CHANGES.	as will a writer		Act. Fabr. Tapis		A
Arrest at Laure	- to		Act. Fabr. de fer		P
AMST. ct. jours			Act. Mutual, ind	106 112	P
Lond. ct. jours	12.5	A	Act. C. de Bruges		-
Paris. ct. jours	pair	L	Act. H. F. Monc.	112 010	1

VIENNE, LE 13 MARS.

Métalliques, 105 118. - Actions de la Banque, 1367 112.

PORT D'ANVERS. - ARRIVAGES DU 22 MARS Le koff hanov Catharina v. de Diksum , ch. d'orge

PLACE D'ANVERS, LE 23 MARS. Café. - On a cité aujourd'hui la vente 150 balles Batavia de 29 316

à 30 114 c. Les autres sortes n'ont donné lieu à aucune transaction digne de remarque. Riz. - Les affaires en riz ont repris de l'activité depuis hier. la

transactions suivantes nous ont été rapportées. 295 balles Bengale, à 8 114; 197 dito dito ord., à 7 112 et 368 baril

de too kilog, environ Caroline suranné à prix inconnu. Sucre brut - Une centaine de caisses Havane blond ont été pay.

à fl. 19 112, pavillon national. Sucre raffiné. - 5 à 6,000 kilog, candi ont élé traités à prix diver pour l'exportation.

Grains. - Les transactions suivantes ont été citées 900 hectol. grains de lin à battre de Konigsberg, à f. to 12, 1,000 dito dito de Peters bourg, à prix demeuré secret.

> MARCHE DE LIEGE DU 23 MARS 1837. Froment vieux, l'hectolitre, Seigle vieux,

H. LIGNAC, Impr. du Journal, nº 622, rue du Pot d'Or, à Liese